

UNE ECOUTE SUFFISAMMENT BONNE ET NEUTRE POUR DYNAMISER ET EMBELLIR UNE SI BELLE PROFESSION

Après avoir travaillé quinze ans avec des lieux d'accueils et des familles d'accueils, après avoir été à l'origine de recrutement des Assistantes familiales et moi-même assistante familiale, je souhaite concourir aujourd'hui à un épanouissement plus prometteur de ce métier.

Mes compétences d'Educatrice spécialisée ont déjà été mis en avant dans l'accompagnement des Assistant-e familiale auprès de qui des enfants étaient confiés.

Ce rude et riche travail a besoin de beaucoup de reconnaissance pour être profitable tant à l'accueillant-e qu'à l'enfant.

C'est un travail où le don de soit est consciemment ou inconsciemment mis en avant et parfois en péril. L'assistant-e familiale est souvent laissée seule à une lourde tâche ou d'autres viennent s'y rajouter en fonction de la problématique de l'enfant.

Les services médico-sociaux mettent tout en œuvre pour les accompagner, les soutenir au travers des réunions ou des groupes de travail.

Or, la souffrance entendue de ces professionnels est toujours criante.

En ce moment, des négociations ont lieu avec le secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance pour « rénover » le métier d'assistante familiale et d'assistant familial.

Alors, pourquoi les professionnels de cette branche d'intervention sont-ils en souffrance ? Pourquoi les conseils départementaux n'arrivent plus à convaincre des postulants ?

Au fur et à mesure de mes réflexions et analyses de terrain, j'ai retenu la nécessité de **permettre aux personnes accueillantes d'être écouté et entendu.**

Cela peut paraître simple et tout le monde s'offusquera en disant : c'est ce que l'on fait ! Toute une équipe se rend toujours disponible pour recevoir et entendre les assistant-e-s familiales lorsqu'un besoin se dit. Or, être écouté par une collègue est-il suffisamment constructif ? se confier sur la difficulté avec un enfant, sur le ressenti que l'on a envers un parent, est-il toujours facile à exprimer à une personne qui n'est pas étrangère à la situation ? Elles ou ils parlent beaucoup de la situation, mais très peu d'eux même, de ce qu'ils ou elles vivent, ressentent...et c'est ce qui au bout d'un moment pose la problématique de l'usure notamment.

La plus lourde tâche d'un assistant ou d'une assistante familiale n'est pas d'accueillir ; c'est d'accueillir les émotions, les affects, les sentiments de l'enfant au travers sa propre personne.

Et ça , a qui en parler ? A-t-on le droit de dire à l'éducatrice référente « *en ce moment le petit V, il m'énerve !* » ? Non, on va plutôt dire qu'en ce moment il est pénible, il n'écoute pas. L'accueillant-e laisse de côté son ressenti pourtant indispensable à évoquer.

Ce métier est exercé dans un cadre privé. Dans un cadre intime où jaillissent des interrogations, des stupeurs, des craintes, des angoisses, des colères, des émotions face à ce qu'elles ou ils reçoivent des enfants en souffrance. A qui en parler ? A qui peuvent-elles dire leur désarroi, leurs angoisses ou leurs ressentis qu'elles vivent ? Comment évoquer les transferts que tout professionnels peut vivre dans ce genre d'engagement ? Tout travail humain n'est pas anodin...S'occuper d'enfants d'autrui confiés par décision de justice n'est pas donné à tout le monde et il y a certainement en chacun de ces professionnels un don de soi à travailler constamment.

Par une **ECOUTE** constructive, **neutre et professionnelle**, je mets à disposition mes connaissances du travail social pour permettre aux assistantes familiales et assistants familiaux d'avoir **ce lieu d'expression** transparent, authentique, spontanée et un temps d'écoute totalement neutre. Une parole libre pour s'exprimer, lâcher prise, se décharger, se former et être reconnu ou évalué dans leur travail. Cela apporte obligatoirement une reconnaissance de son statut, de son rôle au sein de l'institution et un mieux-être au travail.

Sous forme **d'entretien téléphonique**, je consacre un temps d'écoute et d'échange et une énergie solide au service des familles d'accueils.

◆ **INTERVENANTE QUALIFIEE**

◆ **NEUTRE - DISPONIBLE - EFFICACE**

◆ **UNE ECOUTE SANS JUGEMENT**

◆ **QUALITE D'EXPERTISE – CONNAISSANCE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

◆ **INTERET POUR LE RAYONNEMENT ET L'EPANOUISSEMENT DES METIERS DU SOCIAL**

◆ **EMPATHIE BIENVEILLANCE RESPECT ET ENGAGEMENT POUR UN TRAVAIL DE QUALITE**